



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE De la LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Vendredi 31 mai 2024

Cette Assemblée Générale s'est tenue le vendredi 31 mai 2024 en dématérialisation.

Elle était présidée par **Monsieur Arnaud DALLA PRIA**, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté de **Madame Chantal DELOGE**, Secrétaire Générale de la Ligue de Football d'Occitanie.

L'Assemblée Générale débute à 19h 00.

RECENSEMENT DES DÉLÉGUÉS – VÉRIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'Assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIÈGE**

Présents : 11 clubs de Ligue représentant 137 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 77 voix, soit au total 214 voix pour le District de l'ARIÈGE

- **District de l'AUDE**

Présents : 10 clubs de Ligue représentant 124 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 153 voix, soit au total 277 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Présents : 19 clubs de Ligue représentant 286 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 194 voix, soit au total 480 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZÈRE**

Présents : 19 clubs de Ligue représentant 306 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 646 voix, soit au total 952 voix pour le District du GARD – LOZÈRE

- **District du GERS**

Présents : 7 clubs de Ligue représentant 106 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 131 voix, soit au total 237 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE GARONNE**

Présents : 66 clubs de Ligue représentant 1 197 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 667 voix, soit au total 1 864 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRÉNÉES**

Présents : 10 clubs de Ligue représentant 178 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 133 voix, soit au total 311 voix pour le District des HAUTES PYRÉNÉES

- **District de l'HÉRAULT**

Présents : 30 clubs de Ligue représentant 656 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 795 voix, soit au total 1 451 voix pour le District de L'HÉRAULT

- **District du LOT**

Présents : 5 clubs de Ligue représentant 77 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 184 voix, soit au total 261 voix pour le District du LOT

- **District des PYRÉNÉES ORIENTALES**

Présents : 9 clubs de Ligue représentant 176 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 219 voix, soit au total 395 voix pour le District des PYRÉNÉES ORIENTALES

- **District du TARN**

Présents : 10 clubs de Ligue représentant 196 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 307 voix, soit au total 503 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Présents : 10 clubs de Ligue représentant 172 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 300 voix, soit au total 472 voix pour le District du TARN ET GARONNE.

TOTAL des clubs présents : 206 clubs totalisant 3 611 voix.

TOTAL des voix détenues par les DÉLÉGATIONS DE VOTE : 3 806 voix.

TOTAL DE VOIX DES INSCRITS : 8 855 VOIX.

TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLÉE : 7 417 VOIX (Soit 83.76 % des voix des inscrits)

- **Clubs Absents (71) :**

A.RIEUX DE PELLEPORT (531539) - FC CRITOURIEN (536143) - AS ANGLARS VAUREILLES (550913)- AS DE MOYRAZES (519172) - AS GALGANAISE (531279) - ESSOR DE BOUSSAC (522123) - US MONTBAZENS RIGNAC (561143) - ECOLE DE FOOT LLM DU SAVES (560526) - ST SAUVY (519736) - FC PAVIEN (522111) - FC VAL DADOUR (553203) - US MARQUISAT (517586) - AS MONTCABRIER (531265) - CAHORS (545076) - ELAN MARIVALOIS (581896) - PUYLEVEQUE PRAYSSAC (540626) - AS GIROUSSENS (525723) - US CASTRES (547558) - FC NEGREPELISSE (547389) - TOULOUSE LARDENNE (524108) - BOULOC SPORTING FUTSAL (580906) - CO DES COTEAUX (537243) - ENT BOULOGNE PEGUILHAN (544215) - ENTREPRISE LIEBHERR (615469) - FUTSAL CLUB FENOUILLET (560982) - JS CINTEGABELLOISE (517284) - JS CUGNAUX (505935) - LADY FUTSAL ACADEMY (564318) - PLAISANCE PIBRAC FUTSAL (551773) - RANGUEIL FC (537945) - ST ALBAN AUCAMVILLE (563648) - TOULOUSE ACF (506018) - U.A FENOUILLET (516340) - US BAGNERES LUCHO SPORTS (582735) - US CASTELGINEST (523353) - US

PIBRACAISE (517036) - UNION COURTAGE (654280) - ENT NAUROUZE LABASTIDIENNE (506197) - FC BRIOLET (590237) - FC MASSOGIEN (539814) - FU NARBONNE (540547) - HAUT MINERVOIS (563596) - MJC GRUISSAN (541675) - OLYMPIQUE CORBIERES SUD MINERVOIS (552807) - SC NARBONNE MONTPLAISIR (581800) - A.ESP CULTURE (545855) - AS C NIMOISE (880585) - ACADEMIE UNIVERS (560267) - EMULATION LE GRAU DU ROI (503235) - ENT SPORTIVE PAYS UZES (581232) - FC BAGNOLS PONT (548837) - FC VAUVERDOIS (503237) - JS CHEMIN BAS D'AVIGNON(519483) - NIMES LASALLIEN (521138) - OLYMPIQUE MAS DE MINGUE (552832) - REMOULINS SPORT FUTSAL (564294) - SC MANDUELLOIS (521883) - US MONOBLETOISE (517885) - AS ATLAS PAILLADE (548263) - AS LATTOISE (520344) - FC PETIT BARD MONTPELLIER (540542) - LODEVOIS LARZAC FUTSAL (560351) - MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL (853396) - PI VENDARGUES (520449) - SPORTING CLUB SETOIS (564600) - US BEZIERS (551335) - EMPIRE FUTSAL PERPIGNAN (560295) - ESPOIR FEMININ PERPIGNAN (781262) - FC ALBERES ARGELES (552756) - ROUSSILLON CANOHES TOULOUGES (527791) - S.PERPIGNAN NORD (553097).

Ouverture de l'Assemblée Générale par Chantal DELOGE – Secrétaire Générale

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous souhaitons la bienvenue pour suivre cette Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Football d'Occitanie.

Merci tout d'abord de prendre sur votre temps afin de participer à cette Assemblée qui est toujours un moment important de la vie de votre Ligue.

Sans plus attendre, nous allons entrer dans le vif du sujet.

Nous allons tout mettre en œuvre afin que vous puissiez suivre dans les meilleures conditions cette Assemblée Générale, aussi nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre indulgence et votre patience tout au long de cette réunion de travail au cours de laquelle nous allons essayer d'être le plus clair et le plus précis possible.

Nous allons sans plus tarder donner la parole à Monsieur Hamid BENNIS, de la société OOPN qui va vous rappeler les modalités de fonctionnement sur cette Assemblée, notamment en ce qui concerne l'émargement et surtout le système de vote.

Merci Monsieur BENNIS pour toutes ces précisions.

Avant de débiter cette Assemblée Générale, nous vous mettons à l'écran les chiffres concernant le quorum qui est à atteindre pour pouvoir démarrer notre réunion.

LE QUORUM EST ATTEINT, NOUS POUVONS POURSUIVRE CETTE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

VOLET ADMINISTRATIF

Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2023.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25 novembre 2023 est adopté à la majorité (Pour 85.70 %).

Présentation des modifications aux Statuts-Types des Ligues adoptées par l'Assemblée Fédérale du 16 décembre 2023

La parole est donnée à Monsieur Jérémy RAVENEAU, responsable du service juridique de la Ligue de Football d'Occitanie, pour la présentation des modifications.

Précisions préliminaires

Article 19 : les modifications engendrées aux Statuts de la Ligue ou d'un District résultant des dispositions votées en Assemblée Fédérale de la FFF ne sont pas soumises au vote de l'Assemblée Générale de la Ligue / du District, mais sont néanmoins inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, présentées et commentées aux membres.

Art. 8 – Objet

... De promouvoir et favoriser l'éducation des jeunes par le football...

Art. 12.1 – Composition (Comité de Direction)

Membre élu du CODIR n'est pas membre de l'Assemblée Générale sauf s'il est également représentant d'un club.

Art. 12.2 – Nombre de voix

Précisions pour les clubs issus d'une fusion : cumul des voix N-1 (30.06) des clubs concernés.

Art. 12.3 – Représentants des clubs

Un représentant de club ne doit pas être suspendu au jour de l'Assemblée Générale pour pouvoir y participer.

La règle de moins de 5 matchs ou de la suspension inférieure à un mois ne s'applique pas (art. 13.2.1).

Art. 12.4 – Attributions de l'Assemblée

Elle examine les questions à l'ordre du jour.

Remplacement du terme « délibérer » par « examiner ».

Art. 12.5.1 – Convocation

Assemblée Générale en présentiel et / ou à distance.

Art. 12.5.4 – Votes

Ajout des abstentions dans les suffrages non comptabilisés.

Art. 13.1 – Composition (CODIR)

Un membre du Comité de Direction ne peut pas être salarié de la F.F.F., de la L.F.P., de l'I.E.F.F., d'une Ligue Régionale ou d'un District et inversement.

Art. 13.2.1 – Conditions générales d'éligibilités

Ne peut être candidate (...)

- La personne faisant l'objet d'une interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article 131-26 du code pénal ;
- La personne licenciée concernée par une suspension ferme supérieure à 5 matchs ou supérieure à 1 mois, non intégralement purgée.

Art. 13.3. – Mode de scrutin

Transmission des candidatures par courrier électronique à une adresse dédiée.

Art. 13.7 et 14.1 – CODIR et BUREAU

Réunion en présentiel, téléphonique, par visioconférence et/ou par voie électronique.

Art. 15.1 – Modalité d'élection (Président)

Limite des mandats (3) consécutifs ou non.

Interdiction de cumul de la fonction de Président de Club et Président de Ligue.

VOLET SPORTIF

Approbation du Règlement des Compétitions Régionales pour la saison 2024 / 2025

TITRE I – Les Championnats Seniors Masculins

RÉGIONAL 1

Actualisation du Championnat au regard des décisions prises lors de l'Assemblée Générale de la LFO du 24/06/2023 :

- 1/ Mise à jour du nombre de poules et d'équipes (2 poules de 14 équipes)
- 2/ Mise à jour des accessions / relégations
- 3/ Barrage d'accession à deux équipes une accession en National 3.

RÉGIONAL 2 / RÉGIONAL 3

Actualisation des Championnats au regard des décisions prises lors de l'Assemblée Générale de la LFO du 24/06/2023 :

- 1/ Mise à jour du nombre de poules et d'équipes :
 - R2 : 4 poules de 14 équipes

- R3 : idem 23 / 24 – 8 poules de 12 équipes
- 2/ Mise à jour des accessions / relégations

Nouveauté pour l'accèsion en division supérieure en cas d'inéligibilité d'une équipe classée à la 1^{ère} place :

- Opt. 1 : barrage entre l'ensemble des équipes classées à la 2^{ème} place de leur groupe
- Opt. 2 : équipe suivante de la poule jusqu'à la 3^{ème} place

L'option 2 est adoptée à la majorité (Pour 59,43 %).

TITRE II – Les Championnats Jeunes Masculins

GÉNÉRALITÉS

Actualisation des Championnats au regard des décisions prises lors de l'Assemblée Générale de la LFO du 24/06/2023 et la pyramide des compétitions :

- 1/ Pas de modifications de structurations pour les U14 / U15 / U16 / U18 et U20
- 2/ Particularité U17 :
1 seul niveau / 3 poules de 10 équipes

NOUVEAUTÉS

Réforme des PAR U15 et U17 :

- Compétence déléguée au Comité de Direction pour établir les modalités d'organisation de la PAR.
- Volonté d'assurer une cohérence pour les PAR avec l'organisation territoriale des Championnats U15 et U17.

Le Titre II est adopté à la majorité (Pour 69,41 %).

TITRE III – Les Championnats Seniors Féminins

RÉGIONAL 1 F

Pas de modification de la structuration du Championnat : 1 poule de 12 équipes.

RÉGIONAL 2 F

Nouveauté pour l'accèsion en division supérieure en cas d'inéligibilité d'une équipe classée à la 1^{ère} place :

- Opt. 1 : barrage entre l'ensemble des équipes classées à la 2^{ème} place de leur groupe
- Opt. 2 : équipe suivante de la poule jusqu'à la 3^{ème} place

L'option 2 est adoptée à la majorité (Pour 74,99 %).

Nouveauté pour la PAR R2 F

- Compétence déléguée au Comité de Direction pour établir les modalités d'organisation de la PAR.
- Volonté d'assurer une cohérence pour les PAR avec l'organisation territoriale des Championnats Seniors Féminins.

TITRE IV – Les Championnats Jeunes Féminins

 U18 F

Pas de modification de la structuration du Championnat U18 F. Régional 1 : 1 poule de 12 équipes.

Pas de modification de la structuration du Championnat U18 F. Territoire : organisation déléguée au Comité de Direction à l'issue des engagements.

 U15 F

Pas de modification de la structuration du Championnat U15 F à l'exception de la création d'une poule « Elite ».

Poule « Elite » : réservée aux clubs répondants à un cahier des charges prédéfinis.

Challenge U15 F. : Poule « Elite » et les équipes U15 F évoluant en mixité.

Le Titre IV est adopté à la majorité (Pour 81,08 %).

TITRE V – Les Championnats Futsal

-  Réforme complète des deux Championnats R1 + R2 / Territoire.

OBJECTIFS :

- Revitalisation des deux Championnats :
Renforcer le niveau de pratique R1
Rendre la R2 Futsal accessible à l'ensemble des Territoires
- Appliquer à la R1 Futsal des règles identiques / similaires à la D2 Futsal.

Deux phases pour les deux Championnats :

Phase 1

R1 – Phase Préliminaire (PP) :
16 équipes qualifiées
2 poules
Match Aller simple

R2 / Territoire – Phase Préliminaire (PP) :
Libre engagement
Entente acceptée (niveau Territoire)

Phase 2

R1 – Phase Finale (PF) :
8 (+) équipes de R1 PP
Matches A / R

R2 – Phase Promotion :
8 (-) équipes de R1 PP + 8 équipes de R2 PP
Pas d'entente

Territoire :
Autres équipes de R2 PP + nouvelles équipes

OBJECTIF 2025 / 2026

R1 : 10 équipes réunies en 1 poule unique.
R2 : 24 équipes réunies en 3 poules de 8 équipes.

Autres Championnats Féminines et Jeunes

- Développement pas à pas en répondant au mieux à la demande des clubs.

Le Titre V est adopté à la majorité (Pour 85,55 %).

TITRE VII – Les Coupes organisées par la L.F.O.

Article 66 – Engagement en Coupe Occitanie

Autorisation des ententes

Aménagement pour les clubs dont l'équipe 1 évolue en C.N.

Article 67 – Qualifications et participation

Détermination du niveau de l'équipe à l'instant du tirage

Remplacement de 5 joueurs pour les Finales

Article 68.1 : Tirage intégral sur décision de la CR

Article 69.1 : Futsal : 3 T.A.B. si égalité au terme du match

Article 87.1 – Coupe Occitanie U15 F

Réservée aux équipes engagées dans un Championnat exclusivement féminin.

Chapitre 7 – Phase Régionale des Coupes Nationales

Application de la règle des remplaçants – remplacés aux Coupes Nationales (CDDF – CGCA – CNFE).

Le Titre VII est adopté à la majorité (Pour 85,78 %).

Nous en avons terminé avec les votes, je laisse la parole à Monsieur Arnaud DALLA PRIA.

Mot de clôture de Monsieur Arnaud DALLA PRIA Président de la Ligue de Football d'Occitanie

Messieurs les Présidents de Districts,
Mesdames et Messieurs les Délégués de Districts,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Le Bilan :

Nous finissons une année historique pour notre Ligue. Historique dans plusieurs domaines :

-  **Sportivement, avec des parcours exemplaires pour nos différents clubs dans les Coupes Nationales** (aux parcours d'Ales, Nîmes, Fabrègues, Revel, Castanet, Blagnac et Rodez en Coupe de France ; Montauban, TFC, Albi et Nîmes Métropole en Coupe de France Féminine, il faut ajouter St Clément Monferrier (1/8) et le TFC (1/4) en Coupe Gambardella et l'UJS en Coupe Nationale Futsal et en Challenge National (U18).
On n'oublie pas non plus le TFC qui nous a fait vibrer cette saison en Europa League, et le RAF lors des barrages.
Enfin, au nom de tous les licenciés d'Occitanie, nous adressons nos encouragements aux clubs occitans encore engagés dans les Compétitions Nationales :
 - Le MHSC pour sa ½ Finale de Championnat U19 et pour son barrage d'accession en D3 Féminine.
 - Le FC Quint Fonsegrives pour son barrage d'accession en D2 Futsal.
 - L'AS Béziers en U18 F.

-  **Historique également au niveau du nombre de licenciés**, avec un record cette saison puisque pour la 1^{ère} fois de notre histoire nous atteignons le nombre de 186 077 licences, (soit une progression de 15000 licences, + 8,95%) ce qui nous permet de gagner une place au rang des Ligues, puisque nous sommes désormais la 6^{ème} Ligue en

nombre de licenciés. Cette augmentation est à mettre au crédit du travail de fond réalisé dans nos clubs pour accueillir, accompagner les nouveaux licenciés.

🏆 **La gestion du Fafa est également une belle satisfaction** puisque la réorganisation opérée cette saison est une vraie réussite... Sous la houlette de Christian SALÈRES (élu référent en charge du dossier), d'Amélia ROMUALD et Frédéric HÉBRARD, nos deux administratifs, nous avons augmenté le nombre de financements du Fafa emploi, (même si nous n'avions à disposition que 6 financements pour 13 dossiers déposés, nous espérons toutefois pouvoir récupérer d'autres financements lors de la mutualisations nationales des soldes financiers). Pour la 1^{ère} fois également, nous avons utilisé la totalité des crédits alloués au Fafa équipements/transports, ce qui nous permettra là aussi de récupérer une dotation supplémentaire avec les derniers crédits au niveau national.

A ce propos, la bonne nouvelle est venue cet après-midi de la F.F.F., puisque nous récupérons un reliquat de 107 000 €.

🏆 **L'Arbitrage** : le travail entrepris sous la houlette de Jérôme BOSCARI et d'Éric WATTELLIER, deux Présidents de Districts qui gèrent ce dossier, a permis de bâtir un plan de développement en 3 axes :

- Le recrutement
- La fidélisation
- La lutte contre les incivilités.

Sur le 1^{er} point, nous avons engagé le déploiement des chargés de développement en arbitrage dans les 10 Districts qui ont adhéré au projet... le nombre d'arbitres en Occitanie est passé de 1478 à 2183 en 2 saisons.

Les clubs ayant le plus recrutés sont aussi valorisés avec des bons d'achats chez notre partenaire Intersport.

Sur le 2^{ème} point, la mise en place d'actions de fidélisation (augmentation du tutorat, création de stage féminin spécifique) permet également d'éviter l'évaporation du nombre d'arbitres. Enfin, la lutte contre les incivilités et la valorisation du Fair Play s'est illustrée par de nombreuses actions de sensibilisation dans les clubs ou encore dans l'élaboration de concours tel Tifofoot.

L'arbitrage occitan rayonne également au niveau national puisque 4 arbitres occitans vont gravir les échelons (Abdelatif KHERRADJI va découvrir la Ligue 1, Robin CHAPAPRIA la Ligue 2, Lisa COSTE la Ligue 2 féminine et Rémi FABRE la D1 Futsal) ... 6 arbitres (seniors ou jeunes) ont été reçus aux examens fédéraux.

Enfin, Nicolas DANOS, Benjamin PAGÈS et Medhi RAMOUNHI seront eux sur les terrains européens cet été entre l'Euro et les Jeux Olympiques.

Également une mention spéciale à Jean DAROLLES, qui vient de gagner la 2^{ème} Coupe de France des Arbitres et à Carla BÉNÉDETTO qui a été mise en valeur grâce au reportage sur Bein Sport.

🏆 **La saison sportive s'est globalement bien déroulée sur le plan disciplinaire**. Même si nous avons eu une augmentation du nombre d'incivilités, nous avons tout de même réussi à contenir les grosses problématiques. La CRPMS, mise en place depuis le début

de saison, n'est évidemment pas étrangère à ces résultats, puisqu'au fur et à mesure de son déploiement au cours de la saison, l'ensemble des Commissions Régionales (compétitions, arbitrage, délégués, juridique, éducateurs) ainsi que les clubs ont pris l'habitude de la solliciter, ce qui a permis de déminer de nombreuses situations.

🏆 **Enfin, nous avons vécu une saison au cours de laquelle notre Ligue a été mise en lumière au niveau national** puisque nous avons ou allons accueillir 5 événements majeurs. Au tournoi qualificatif UEFA WU19, se sont ajoutées les Finales de la Coupe de France Féminine à Montpellier, de la Coupe Nationale Futsal et du Challenge National U18 Futsal à Toulouse, et prochainement les 15 et 16 juin celle du National Beach Soccer à Canet en Roussillon et le 29 juin celle du Futnet à Lourdes.

On n'oublie pas également l'évènement structurant du mois d'avril avec la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau Centre de Performance de Castelmaurou. A cette occasion, la LFO a invité le Président Philippe DIALLO à venir échanger avec nos clubs... challenge qu'il a relevé puisque nous avons réalisé la veille un marathon, enchaînant 4 réunions pour parler protection des dirigeants, football féminin, arbitrage et pour finir par un échange libre avec une quarantaine de clubs de notre territoire. A cette occasion, il lui a été demandé de se pencher sur les Règlements Fédéraux et notamment sur la prise en compte rapide de la problématique des territoires ruraux.

Les points négatifs :

Pour autant, au cœur de cette saison, nous avons rencontré quelques difficultés, notamment encore et toujours **dans le domaine informatique**... espérons que ce sujet sera enfin résolu par la FFF afin que nous puissions débiter une nouvelle saison plus sereinement.

Si les Coupes Nationales ont été une réelle satisfaction, **les résultats en Championnats Nationaux un peu moins**... espérons que la réforme opérée cette année et qui vise à resserrer notre élite régionale permette rapidement à nos clubs de performer au niveau fédéral.

Le futur : la saison prochaine :

La saison se finit, mais les équipes de la Ligue sont déjà à pied d'œuvre pour lancer la prochaine. Nous remercions ici les salariés, les élus et les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire vivre notre football régional.

🏆 **La Pyramide des Compétitions est stabilisée** et les ajustements nécessaires ont eu lieu afin de résoudre les quelques trous dans la raquette apparue au gré de la réforme en profondeur que nous avons entreprise collégialement depuis 3 saisons. Pour autant, le sujet de la PAR cristallise encore quelques sujets. La création des Territoires en 2021 a permis aux Districts ruraux de continuer à exister sur la scène régionale... Ce sujet prégnant, mais d'avenir évolue encore puisqu'un nouveau Territoire vient de naître encore cette saison. Il faut qu'on sorte tous ensemble encore une fois des éternels débats EST/OUEST que certains voudraient continuer à entretenir (la polémique étant certes plus vendeuse que le travail de structuration), pour aller vers une réflexion en

nombre de licenciés par Territoire et non plus forcément en places par Districts... et cette réflexion doit avoir lieu sereinement avec l'ensemble des Districts, car on le mesure tous, la politique de la chaise vide, sert certes des intérêts, mais pas ceux du football ni des clubs.

Le Territoire a déjà démontré son efficacité puisqu'aujourd'hui nos Compétitions Féminines se déroulent déjà avec succès dans ce format-là.

🏆 **Le format de nos Compétitions Futsal n'est plus en adéquation avec nos caractéristiques géographiques et aux attentes des clubs.** La reprise en main opérée depuis janvier / février portera ses fruits au cours de la saison prochaine, les travaux et le nouveau schéma des compétitions, ayant été travaillé avec nos clubs de Futsal, il pourra ainsi se déployer sereinement.

🏆 **La structuration de l'Arbitrage** régional perdurera. Le projet bâti pour son développement avec le recrutement en septembre dernier d'un 3^{ème} CTRA à mi-temps va permettre de continuer à travailler le recrutement et la fidélisation des arbitres. Les enjeux sont importants afin de continuer à recruter et fidéliser nos arbitres sur l'ensemble du Territoire, en accentuant nos actions dans ceux qui sont en carences.

🏆 **L'accompagnement des clubs** est une priorité depuis le début de notre mandature. L'aide à la structuration des clubs va franchir un nouveau pallier puisque nous avons créé en interne un poste de référent structuration des clubs qui sera occupé par Jérémie SALAZARD que vous connaissez tous, puisqu'il évoluait jusqu'à présent à l'IR2F. Les contours de son nouveau poste ont été bâtis afin de regrouper autour d'une même personne l'ensemble des fonctions employeurs. Ainsi il gèrera le FAFA emploi, les aides à l'emploi (ANS ou tout autre projet) ainsi que le dispositif Tout Terrain (ex PFFD) ... notre objectif est qu'il devienne votre référent sur cette thématique emploi et formation, et qu'il développe également le dispositif Tout Terrain, la formation des dirigeants.

Toujours dans l'accompagnement et la proximité, 88% des clubs ont eu leurs pré engagements ouverts avant même l'ouverture de la campagne licences ... leur permettant ainsi d'avoir les certitudes le plus tôt possible.

🏆 **Le projet RSE de la Ligue** ne sera pas oublié puisque l'ensemble des actions citoyennes déployées cette saison, perdureront la saison prochaine avec un renforcement dans ce domaine puisque le bien vivre ensemble est un enjeu essentiel de notre équilibre.

🏆 **L'aspect financier** : concernant le nécessaire réajustement des coûts des licences « encadrants », nous avons atteint nos objectifs l'an dernier. Pour la saison prochaine, seuls seront donc baissés les frais de gestion sportive.

🏆 Enfin je souhaiterai terminer mon intervention par **un point étape sur les différents travaux entrepris** sur nos sites, un an après le vote des projets lors de l'Assemblée Générale de mai 2023.

La priorité avait été donnée l'été dernier à la transition énergétique sur le site de Castelmaurou puisque c'était celui qui était le plus dégradé... la 1^{ère} tranche est terminée... nous avons isolé les vides sanitaires, passer tous nos éclairages en LED et

transformé notre système d'ECS en le passant en thermo dynamique. L'ensemble de ces travaux a permis des économies substantielles près de **52 512 KWh** soit près de 13 000 €. Sur Castelmauou, les travaux sont maintenant focalisés sur le bassin de rétention d'eau qui est en train d'être refait et nous travaillons le dossier de l'isolation par l'extérieur du tripode.

Comme programmé, cet été c'est le site de Montpellier qui sera en chantier, puisqu'après la rénovation de la salle Maurice Martin, nous sommes en train d'isoler le bâtiment, de passer également tous les éclairages en LED et de transformer le système de chauffage en PAC. A la rentrée, nous aurons ainsi réaliser l'ensemble des travaux nécessaires pour que nos sites, vieillissants, restent performants et évite d'être un fardeau en coût de fonctionnement pour les générations futures.

La construction du Centre de Performance de Castelmauou suit son cours et sera terminé en fin de saison prochaine.

Enfin, si la saison régulière est terminée, nous sommes actuellement engagés dans les barrages et Finales de Coupe Régionale... nous souhaitons à tous les participants d'atteindre leurs objectifs respectifs, (même si l'on sait que tous n'y arriveront pas puisqu'il y aura des vainqueurs et des vaincus) mais dans le respect de tous, officiels et adversaires.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle intersaison.



***Le Président,
Arnaud DALLA PRIA***

Handwritten signature of Arnaud Dalla Pria, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

***La Secrétaire Générale,
Chantal DELOGE***

Handwritten signature of Chantal Deloge, featuring a large circular loop followed by several horizontal strokes.